



### Liste des textes légaux dans leur version d'origine (1793 à 1945)

<u>Texte juridique</u>	<u>Source</u>
<b>1793</b> Loi du 28 juin organise le recueil des enfants et des filles mères, en application de l'obligation proclamée par la Révolution française, pesant sur la Nation, tenue d'élever les pupilles	Convention nationale du 28 juin 1793
<b>1811</b> Décret concernant les enfants trouvés ou abandonnés, et les orphelins pauvres	Gouvernement impérial – 19 janvier 1811
<b>1841</b> Loi du 22 mars réglementant l'emploi des enfants dans les fabriques	Non encore disponible - à venir
<b>1874</b> Loi dite Roussel du 28 décembre relative à la protection des enfants du premier âge, et en particulier des nourrissons	Journal Officiel du 8 janvier 1875
<b>1882</b> Lois de Jules Ferry organisant l'instruction obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans	Non encore disponible - à venir
<b>1889</b> Loi du 24 juillet relative à la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés : <i>premier texte permettant au tribunal civil (Chambre du conseil) de prononcer la déchéance paternelle</i>	Journal Officiel du 25 juillet 1889
<b>1898</b> Loi du 19 avril sur la répression des violences, voies de fait, actes de cruauté et attentats commis envers des enfants ; <i>ce texte a été précédé d'une enquête diligentée par le Ministère de la Justice auprès des tribunaux français en 1891, avec analyse de 603 jugements (déchéance paternelle prononcée seulement dans 21 procédures)</i>	Journal Officiel du 21 avril 1898
<b>1904</b> Loi du 12 avril fixant à 21 ans la majorité pénale	Non encore disponible – à venir
<b>1904</b> Loi du 27 juin relative à l'éducation des pupilles de l'Assistance Publique « vicieux ou difficiles ». <i>Ce texte réintroduit une confusion entre</i>	Journal Officiel du 29 juin 1904

<i>enfant victime et enfant coupable ; il généralise en outre la solution des écoles professionnelles dès lors que l'enfant ne peut être par son insoumission accueilli en famille nourricière</i>	
<b>1912</b> Loi du 22 juillet sur les Tribunaux pour enfants et adolescents et sur la liberté surveillée : <i>absence de juridiction répressive pour le mineur de 13 ans, audiences spéciales pour les 13-18 ans, possibilité d'une liberté surveillée si le mineur n'est pas conduit dans une colonie pénitentiaire</i>	Journal Officiel du 25 juillet 1912
<b>1921</b> Loi du 15 novembre complétant la loi du 24 juillet 1889 : possibilité de la déchéance partielle (et non plus seulement totale) de la puissance paternelle	Journal Officiel du 17 novembre 1921
<b>1935</b> Décret-loi du 30 octobre modifiant l'article 1 <sup>er</sup> de la loi du 24 juillet 1889 et dispensant du paiement de la pension alimentaire aux ascendants, les enfants dont les parents ont été déchus de la puissance paternelle	Journal Officiel du 31 octobre 1935
<b>1935</b> Décret modifiant l'article 2 de la loi du 24 juillet 1889 sur les parents déchus de la puissance paternelle	Journal Officiel du 31 octobre 1935
<b>1935</b> Décret-loi du 30 octobre portant modification des articles 376 et suivants du Code Civil : <i>suppression de l'incarcération des mineurs par mesure de correction paternelle, les mineurs étant confiés judiciairement à une maison d'éducation publique ou œuvre privée « dans le but d'assurer le relèvement moral de l'enfant »</i>	Journal Officiel du 31 octobre 1935
<b>1935</b> Décret relatif à la protection de l'enfance	Journal Officiel du 31 octobre 1935
<b>1945</b> Ordonnance n°45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante.	Journal Officiel du 4 Février 1945